

Pour aller plus loin



# Journée d'étude

## « Enjeux et perspectives de la recherche sur la corruption au 21e siècle »

**BIOGRAPHIES ET BIBLIOGRAPHIES**

9 MARS 2022

École nationale de la magistrature, grand amphithéâtre, Quai aux Fleurs, Paris 4ème



# Pour aller plus loin

---

## Biographies et bibliographies

---



**M. Eric ALT** a été substitut du procureur à Angers, magistrat au ministère de la Justice, conseiller juridique au ministère de l'environnement, conseiller référendaire à la Cour de cassation. Il est actuellement magistrat au tribunal judiciaire de Paris. Il est vice-président de l'association **Anticor**, auteur de divers articles et ouvrages.

### **Bibliographie sélective:**

- «**La lutte contre la corruption**» (PUF, coll. Que sais-je),
- «**L'esprit de corruption**» (avec Irène Luc, Ed. du Bord de l'eau)
- «**Résister à la corruption**» (avec Elise Van Beneden, Gallimard, coll. Tracts, à paraître).



**M. Anthony AMICELLE** est Maître de conférences à Sciences Po Bordeaux et professeur associé à l'Université de Montréal, chercheur au **Centre Émile Durkheim** et chercheur associé au **Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales** et au **Centre de recherches internationales**. Il est également co-rédacteur en chef de la revue **Champ Pénal**. Ses travaux portent sur les dynamiques contemporaines de lutte contre la délinquance économique et financière.

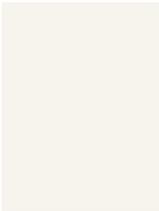
### **Bibliographie sélective:**

- Amicelle, A. & Chaudieu, K. (2022). «**The Most Denounced, The Least Punished: Ruling Elites, Illegalisms & Anti-Money Laundering**». *International Political Sociology*.
- Amicelle, A. (2021). «**Policing & Big Data: la mise en algorithmes d'une politique internationale**». *Critique internationale*, 92.
- Amicelle, A. et al. (2020). «**The Policing of Flows: : Challenging Contemporary Criminology**». New York: Routledge.

- Amicelle, A. (2019). «*Naissance d'une agence de renseignement : droits d'entrée dans les univers de la finance et de la sécurité*». Cultures & Conflits, 115.
- Amicelle, A. & Nagels, C. (2018). C. Nagels (dir.). «*Les arbitres de l'illégalisme : nouveau regard sur les manières de faire du contrôle social*». Champ Pénal/Penal Field, 15.
- Amicelle, A. & Bérard, J. (2018). «*Défense des classes dominantes : la division du travail de légitimation à l'épreuve des scandales financiers internationaux*». Revue de la régulation, 22.



**M. Frédéric BOEHM** est titulaire d'un doctorat en économie et possède 20 ans d'expérience de travail et de recherche sur la corruption, la gouvernance et les réformes du secteur public. À l'OCDE, il gère le travail sur l'intégrité en Amérique Latine et travaille sur l'application des sciences comportementales aux politiques d'intégrité ainsi que sur le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre, de la performance et de l'efficacité générale d'un système d'intégrité publique.



**M. Jean-Luc BLACHON**, Procureur de la République financier adjoint. Docteur en droit public, il rejoint, à sa sortie de l'École nationale de la magistrature, en 2001, le parquet du tribunal judiciaire de Carpentras en tant que substitut du procureur de la République. Il rejoint en 2004 le parquet du tribunal judiciaire de Marseille, affecté à la section économique et financière à partir du 1 février 2005, puis dirige et anime, à partir de 2009, la section du droit économique et financier et du droit de l'environnement et de la santé publique. En 2015, il est affecté à la Direction des affaires criminelles et des grâces afin de diriger la mission corruption et cybercriminalité, puis le bureau du droit économique et financier, du droit social, de l'environnement et de la santé publique. Depuis 2017, il est en poste au Parquet national financier comme 1er vice-procureur puis, depuis juillet 2019, procureur de la République financier adjoint. En outre, dans le cadre de ses différentes affectations, il a pu participer à différents groupes de travail relatifs à la délinquance et à la criminalité économiques et financières.

# Pour aller plus loin



**M. Jean-Marie BRIGANT** est maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université du Mans et membre du Themis-UM. Sa thèse de doctorat « *Contribution à l'étude de la probité* » a été soutenue en 2009 et publiée aux PUAM en 2012. Ses thèmes principaux de recherche portent sur le droit pénal des affaires et notamment les manquements au devoir de probité ainsi que sur les questions de déontologie et de droit disciplinaire.

## **Bibliographie sélective:**

- *Lanceur d'alerte et Probité*, in : *L'efficacité des dispositifs de lutte contre la probité*, Lexisnexis, 2022.
- *Proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la corruption : un législateur en mode impressionniste*, Lexbase Pénal 2021.
- *Le délit de pantouflage a 100 ans !*, Lexbase Pénal, 2019.
- *Le risque de corruption*, Dalloz, 2018.
- *Contribution à l'étude de la probité*, PUAM, 2012.



**Mme Clotilde CHAMPEYRACHE** Économiste et criminologue. Elle est maître de conférences HDR au *Conservatoire national des Arts et Métiers*, Pôle Sécurité – Défense – Renseignement. Elle est spécialiste de l'économie criminelle et des mafias.

## **Bibliographie sélective:**

- *Géopolitique des mafias* (Le Cavalier Bleu, 2022)
- *La face cachée de l'économie. Néolibéralisme et criminalités* (PUF, 2019)
- *Quand la mafia se légalise* (CNRS Éditions, 2016)

**M. Emmanuel CHIRAT.** D'abord inspecteur des douanes entre 1999 et 2010 ayant exercé diverses fonctions spécialisées en matière d'enquête à dimension économique financière, Emmanuel Chirat est devenu auditeur de justice en 2010. Il a été nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Créteil en 2012 affecté à la section commerciale, économique et financière de ce parquet, puis a rejoint le parquet national financier en 2014. Vice-procureur financier en poste jusqu'en 2020, il a eu à connaître des dossiers traitant de délinquance économique et financière de grande complexité. De mai 2020 à mai 2021, il a exercé les fonctions de chargé de mission judiciaire auprès de la direction générale des finances publiques, avant d'être nommé procureur européen délégué en France, détaché auprès du Parquet européen chargé de la lutte contre les infractions portant atteinte aux finances de l'Union Européenne.



**M. Patrice DEMOLY** Commissaire général, Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN). Patrice DEMOLY est nommé commissaire de police en 1994 après l'obtention d'une maîtrise de droit privé et sa scolarité à l'École Nationale Supérieure de la Police Nationale. Pendant près de 20 ans, il a exercé en police judiciaire sur différents postes à responsabilité de la Direction de la Police Judiciaire auprès de la Préfecture de Police de Paris. Il rejoint l'IGPN en 2013 en tant qu'Adjoint au Chef de l'Unité de Coordination des Enquêtes. Depuis 2018, il est Chef de la Division Nationale des Enquêtes de l'IGPN. En lien avec ses postes au sein de brigades criminelle et financière, il a notamment rédigé des articles sur l'intelligence économique et sur la moralisation de la vie publique.

### ***Bibliographie sélective:***

- *Les «vérités judiciaires et médiatiques» du commissaire Demoly*, L'Express Juil. 2011
- *Ce que la commission Jospin doit vraiment changer dans la vie politique*, Le Monde, Oct. 2012
- *Police et franc-maçonnerie : la nécessaire transparence*. La Tribune du Commissaire N°104
- *La face cachée de l'intelligence économique*, Thierry CALLIES, Patrice DEMOLY

# Pour aller plus loin



**Mme Françoise DREYFUS** est professeur émérite de Science politique à l'Université Paris I Panthéon – Sorbonne. Elle a soutenu sa thèse de droit public en 1971, et a été agrégée de droit public en 1990. Elle a occupé de nombreuses fonctions notamment au sein des instances académiques (parmi lesquelles direction de deux UFR à Paris I, Présidente du CNU de Science politique), enseigné dans différentes universités étrangères (dont Birzeit en Palestine, Galatasaray à Istanbul) et accompli diverses missions de coopération organisées par l'Union européenne. Elle a poursuivi une activité d'enseignement et de recherche après sa retraite.

## **Bibliographie sélective:**

- *Sociologie de la corruption*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2021, 128 p.

- « Les diverses formes de recrutement des hauts fonctionnaires et leurs enjeux/effets en termes de déontologie » in E. Aubin, J.-M. Eymeri-Douzans, J.-F. Kerléo, J. Saison, *Quelle déontologie pour les hauts fonctionnaires? Enjeux, textes et perspectives*. Paris, Institut francophone pour la justice et la démocratie, 2021, p. 109-124.

- *L'invention de la bureaucratie. Servir l'État en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis* (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle), Paris, La Découverte, 2000, 290 p.)



**Mme Laurence FABRE** est avocate, spécialisée en droit pénal des affaires. Elle est en charge pour *Transparency International France* de l'intégrité du secteur privé, de l'alerte éthique et des sujets justice en relation avec l'éthique des affaires. Elle pilote en lien avec l'ONG les travaux conduits par le mouvement sur la corruption d'agents publics étrangers. Elle est aussi responsable des programmes d'enseignement supérieur de *Transparency*, en France et dans un cadre européen. Laurence Fabre est enseignante auprès des universités de *Paris Nanterre*, *Panthéon-Assas Paris II* en droit pénal des affaires.



**M. Guillaume HÉZARD**, commissaire divisionnaire de police, Chef de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFI). Il est titulaire de deux mastères 2 en droit pénal et en politiques de la sécurité. Commissaire de police depuis 2001, il a d'abord servi en sécurité publique, au sein du commissariat d'Argenteuil, puis à la Préfecture de police et enfin à la direction centrale de la police judiciaire. Il a toujours exercé dans la spécialité de l'investigation et a évolué de la lutte contre la délinquance de proximité à des thématiques plus spécialisées comme les atteintes aux mineurs et la lutte contre l'économie souterraine dans les quartiers sensibles.

Depuis 10 ans, il a assumé des responsabilités croissantes en matière économique et financière. En tant que chef de l'OCLCIFI, il dirige une équipe de 90 enquêteurs spécialisés et supervise la conduite d'enquêtes de grande complexité avec des ramifications internationales, dans un contexte fréquent de grande sensibilité.

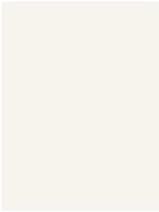


**Mme Rose-Marie HUNAUULT** est magistrate pénaliste, spécialisée en droit pénal économique et financier. Elle a exercé en qualité de magistrat du parquet entre 2002 et 2010 et notamment à la section financière du parquet de Paris entre 2008 et 2010. Vice-présidente au tribunal judiciaire de Paris depuis 2016, présidence de chambres correctionnelles financières, en charge des affaires d'atteinte à la probité et de corruption.

## Pour aller plus loin



**Mme Mathilde POULHES** est administratrice hors classe de l'Insee, elle est actuellement cheffe du bureau des études et statistiques sur la criminalité organisée au sein du Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure. Elle est titulaire d'un doctorat d'économie de Sciences Po Paris sous la direction de Denis Fougère et Alfred Galichon. Elle est diplômée de l'École Polytechnique et de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique.



**M. Serge TOURNAIRE** est diplômé de l'institut d'études politiques d'Aix en Provence. Il a intégré l'école nationale de la magistrature en 1991. A sa sortie de l'école, en 1993, il a été nommé juge d'instruction au tribunal de grande instance d'Ajaccio où il est resté 4 ans. Il a ensuite exercé 5 ans comme juge d'instance à Nice avant de reprendre un poste de juge d'instruction spécialisé dans la délinquance organisée à Marseille. Il a été habilité JIRS à la création de ces juridictions interrégionales spécialisées en 2004. En 2009, il a été muté comme vice-président chargé de l'instruction au pôle économique et financier du tribunal de grande instance de Paris, où il est resté 10 ans. Depuis le mois de septembre 2019, il exerce les fonctions de premier vice-président chargé de l'instruction au pôle économique et financier de Nanterre et doyen coordonnateur du service.



**M. Pim VERSCHUUREN** est enseignant-chercheur à l'Université de Rennes 2 (Laboratoire VIPS), et chercheur associé à l'IRIS. Il est spécialiste de la gouvernance et l'intégrité et du sport et a soutenu, en 2020, une thèse sur les dispositifs d'alerte mis en œuvre par les organisations sportives internationales. Il a également coordonné et participé à plusieurs projets européens de recherche et de sensibilisation sur les risques liés à la manipulation des compétitions sportives.

### **Bibliographie sélective:**

- Verschuuren, P. (2021). *Integrity washing? The implementation of ethical reforms by international sports organisations*. Journal of Global Sports Management, 1-23.
- Verschuuren, P. (2016). *La corruption institutionnelle au sein du sport international : phénomène nouveau, problèmes anciens ?* La Revue internationale et stratégique, 101.



**Mme Sofia WICKBERG** est actuellement *Assistant Professor* en politiques publiques et gouvernance à l'Université d'Amsterdam. Elle est également affiliée au Centre d'études européennes et de politique comparée et au Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) de Sciences Po. Elle a cofondé le réseau interdisciplinaire de jeunes chercheurs sur la corruption *ICRNetwork*.

### **Bibliographie sélective:**

- « *From prohibition to regulation: towards the institutionalization of parliamentary ethics in France* », *Public Integrity* (à paraître), avec Éric Phélippeau.
- « *Understanding corruption in the 21st century: towards a new constructivist research agenda* », *French Politics*, 19, 2021, 82-102.
- « *La nouvelle gestion publique et la prévention de la corruption : rupture ou continuité?* » *Revue française d'administration publique*, 175(3), 2020 (numéro coordonné par Pr. Françoise Dreyfus, Université Paris 1).
- « *Scandales et corruption dans le discours médiatique français: la partie émergée de l'iceberg?* » *Éthique publique*, 18(2), 2017 (prix de recherche de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique).

